

QUESTIONNAIRE AUX CANDIDATS AU SECOND TOUR DES ELECTIONS CANTONALES

Vous êtes candidat au second tour des élections cantonales : aussi souhaiterions-nous connaître votre opinion et vos propositions concernant les problèmes rencontrés dans le quartier des Chaprais.

1.- Les terrains Pomona, rue de la Rotonde à Besançon, appartiennent à réseau Ferré de France. Ils sont, pour le moment, classés dans le PLU, en zone d'activités ferroviaires en attendant un plan d'ensemble de réaménagement de la Gare.

Notre association souhaite être consultée avant même l'enquête publique nécessaire à la modification du classement de cette zone.

Elle propose de créer un parking relais.

Quelle est votre position à ce sujet ?

Que comptez-vous faire pour que notre association puisse participer aux discussions sur le devenir de ces terrains ?

Ce site est effectivement classé en zone ferroviaire donc inconstructible tant que le PLU ne sera pas modifié.

Il le sera à l'issue d'une enquête publique sur la base d'un projet urbain.

RFF ne pourra donc rien n'y entreprendre sans l'accord de la Ville.

Aucun projet immobilier n'est donc possible en l'état.

Il est bien évident que les élus de la Ville veilleront à ce que ce site soit intégré dans l'étude urbaine sur l'ensemble du secteur Viotte.

Nous prenons acte de votre proposition de parking relais. Toutefois, il n'est pas actuellement possible de se prononcer avant l'engagement de la dite étude.

Les habitants et leurs associations seront évidemment informés et associés selon des modalités à déterminer le moment venu. Il est d'ores et déjà acquis que le Conseil de Quartier en sera le cadre.

En ma double qualité de Conseiller Général et d'élue municipale, je travaillerai à la définition d'un projet d'ensemble de grande qualité en intervenant très en amont ce qui n'a pas toujours été possible pour des projets en cours mais inscrits dans des procédures et des règles anciennes .

Je veillerai également à ce que tous les intérêts du quartier soient pris en compte.

J'en rendrai compte auprès de tous les habitants lors de mes réunions cantonales.

Le " Conseil cantonal " que je créerai en début de mandat (voir mes différents documents de campagne) pourra également constituer un lieu de co-construction de ce type de projet.

2.- Le Plan de Déplacements Urbains prévoit une nouvelle liaison entre la rue de Vesoul et la rue de Belfort.

Quelle est votre position à ce sujet ?

Que comptez-vous faire afin que notre association et les riverains concernés soient associés à l'étude du tracé de cette nouvelle voie éventuelle, avant la Déclaration d'Utilité Publique ?

Le PLU est un document graphique qui traduit tous les projets urbains et d'infrastructures, décidés ou possibles. S'agissant de cette liaison, le PLU anticipe en inscrivant le tracé d'une voie qui semble effectivement nécessaire. Son tracé précis ainsi que ses fonctions, seront définies dans le cadre du projet d'aménagement urbain de l'ensemble Viotte.

Là encore, c'est dans le cadre de l'étude urbaine du pôle Viotte que la Ville arrêtera les modalités de réalisation.

Comme précédemment, les habitants, pas seulement les riverains seront associés dans le cadre du Conseil de quartier.

Quoiqu'il en soit, ce projet s'inscrit dans le temps long

3.- Quelles mesures concrètes préconiseriez-vous afin de conforter le commerce, les services et l'artisanat aux Chaprais ?

Le Conseil Général n'a pas de compétence particulière en matière de commerce, d'artisanat.

Toutefois, s'agissant du commerce aux Chaprais dont le dynamisme n'est plus à démontrer, je serai aux côtés de la Ville pour lui donner les meilleures conditions.

Je me ferai aussi le porte parole des habitants et des différents professionnels des Chaprais auprès des différentes collectivités, notamment la Ville, afin de rendre encore le quartier encore plus attractifs et plus accessible.

Des aménagements urbains (par exemple l'aménagement de la Place de la Liberté) concourront à cette attractivité pour diverses activités commerciales, artisanales ...

Je précise que des mesures concrètes ont déjà été prises telles que le stationnement minute gratuit avec la création de 4 emplacements " livraison " de 3 ou 4 places chacun. Le respect des règles par l'ensemble des usagers de l'espace public devra être travaillé ainsi que le partage de cet espace

4.- Quelles mesures comptez-vous préconiser afin de limiter la pollution le long des voies SNCF et plus particulièrement aux abords de l'entrepôt SNCF Résal ?

Quelles actions concrètes allez-vous proposer ?

La Ville a déjà entrepris des démarches auprès de l'Etat, tutelle de la SNCF afin de remédier aux nuisances que les riverains subissent, surtout à proximité de l'entrepôt.

En concertation avec la Ville, je veillerai à ce que les nouvelles mesures de nuisances entreprises par les services municipaux servent de base de discussion avec M. le Préfet et la SNCF.

Si la situation ne devait pas s'arranger rapidement et notablement, j'organiserais une table ronde avec toutes les parties concernées (Etat, SNCF, Ville) en vue de prendre les mesures nécessaires.

Bien entendu, les habitants qui sont directement concernés seront informés, consultés et associés selon des modalités à préciser dans le contexte.

Ces problèmes seront bien sûr pris dans le cadre de l'aménagement de l'ensemble de la gare Viotte en vue de l'accueil de la Ligne à Grande Vitesse, à l'horizon 2011.

Je vous renvoie également à mon courrier - qui a suivi la rencontre avec des représentants de votre association adressé - aux responsables de la SNCF avec copie au Préfet.

5.- Question adressées à Eric Alauzet :

Quels engagements pouvez-vous prendre quant à la concertation à mettre en place entre les élus " Vert " du quartier des Chaprais, vous, si vous êtes élu conseiller général et notre association sur tous les problèmes du quartier ?

Je ne comprends pas très bien le sens de cette question